

LEGENDE

LIMITES

- limite de l'emprise de la zone inondable
- Limite communale
- Bande inconstructible de 10 m de part et d'autre du cours d'eau et/ou de l'écoulement (pour la préservation des milieux et de la ripisylve)

ENJEUX

- Habitat
- Activités industrielles, commerciales, agricoles
- Equipement public
- Habitat de loisir et de plein air
- Etablissements ou équipements sensibles
- Poste électrique
- Etablissements pouvant recevoir des sinistrés.
- Lacs ou plan d'eau

ENJEUX FUTURS

-

ECHELLE 1 / 5.000


PRÉFECTURE DU GERS Direction Départementale des Territoires
BASSINS VERSANTS DE LA BAÏSE, DE L'AULOUE ET DE L'AUVIGNON LOT N°1 Gers

PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE INONDATION (P.P.R.I)
COMMUNE DE L'ISLE-DE-NOË
CARTE DES ENJEUX



IND	Date	Modification
	Novembre 2022	
	Février 2023	ajout du centre de secours

Établi et contrôlé	Contrôlé et proposé
le 09/02/2023 par Géosphair Monié Roger	le _____ par _____
Nom et signature du chargé d'étude	
Nom et signature du chef de projet	

ECHELLE 1 / 5.000

